

# INFOCUMA

N° 167 - MARS 2024

# Mayenne

## Sommaire

### GROS PLAN

page 2

- La cuma du Siècle

### VIE DES CUMA

page 4

- cuma CEPVIL :  
plein de projets pour 2024

### ACTUALITÉS

page 4

- Compensation agricole collective :  
les cuma très concernées...

### GESTION / JURIDIQUE

page 5

- Bascule Néocuma vers  
Mycuma Infinity

### EMPLOI

page 6

- Hausse du SMIC

### MACHINISME

page 6

- Subvention PCAE

## A LA UNE



## Soixante années de travail collectif

Votre Fédération Départementale des cuma organisera sa 60<sup>ème</sup> Assemblée Générale le 20 Juin prochain, l'occasion de marquer 60 années de travail collectif sur le département de la Mayenne.

La cuma de Port-Brillet nous accueillera sur son site ce jour là ce qui permettra d'illustrer l'évolution de ce collectif issu d'une fusion de deux cuma il y a quelques années.

Après un rapide focus sur l'histoire de la fédération, nous prendrons de la hauteur pour nous questionner sur le rôle qu'auront à jouer les collectifs cuma pour faire face aux grands défis qui nous impactent déjà aujourd'hui :

- Le renouvellement des générations
- L'évolution technologique des matériels
- Le changement climatique
- La dépendance énergétique

Un focus spécial sur la filière bois énergie sera faite avec l'illustration de la cuma de Port-Brillet qui est propriétaire d'une plate-forme de stockage de plaquettes et la présentation des activités de la cuma CEPVIL.

**Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant le jeudi 20 Juin à Port-Brillet.**

par Benoit Bruchet

# Edito

UNE NOUVELLE ANNÉE  
AVEC PLEINS DE BEAUX  
PROJETS À LA FD CUMA  
DE LA MAYENNE



Votre fédération vient de voir partir Marie-Claude Le Roy au 31/01/2024 pour une retraite bien méritée après plus de 42 ans de travail auprès des cuma du département. Un mois avant Béatrice Dutriez s'en est allé vers un nouveau projet de vie après 30 ans de travail au sein de la FDcuma. Nous les remercions chaleureusement pour ces nombreuses années passées au sein de la fédération des cuma et nous leur souhaitons pleins de belles choses pour l'avenir.

Ces départs avaient été anticipé depuis septembre 2023 avec l'embauche de Sophie Helleux et de Sophie Dion pour reprendre les missions de Marie-Claude et de Béatrice. Tout récemment Gustavo Leite Pinto vient de rejoindre l'équipe sur des missions énergie et soutien au machinisme. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du réseau cuma, leur arrivée va induire quelques changements dans l'organisation de l'équipe pour permettre l'impulsion de nouveaux projets et continuer d'être présent auprès des responsables de cuma. Héléna vient également de reprendre son poste depuis le 1<sup>er</sup> février après un congé maternité.

## Projetons-nous, n'ayons pas peur !!

Les responsables de cuma que nous sommes sont souvent confrontés au manque de soutien voir au manque d'envie de leurs collègues. Mais ne baissons pas les bras, il nous appartient de faire émerger de nouveaux projets qui mélangent toujours le matériel et l'humain. Bien sûr il faut regarder les chiffres et la notion d'engagement est importante pour pérenniser nos projets et continuer d'être des acteurs majeurs du monde agricole. Ainsi nous démontrons que l'investissement collectif est une des solutions qui permettra de continuer à produire localement ce dont ont besoin les consommateurs pour se nourrir.

L'acte de production est important mais ne doit pas se faire n'importe comment. Les nouveaux installés d'aujourd'hui et de demain ont des aspirations de travail et de vie différents qu'il nous faut prendre en compte afin d'attirer de nouveaux actifs nécessaires au renouvellement des générations.

De nombreuses exploitations vont se libérer, alors plus que jamais, collectivement, aidons les jeunes, écoutons-les et accueillons-les au sein de nos groupes cuma, nous devons avant tout encourager l'installation.

Disons collectivement haut et fort que nous pouvons vivre dignement en étant agriculteur à condition de ne pas s'isoler ce qui je crois est un des gros risques actuels.

Après ces quelques lignes d'encouragement, au nom du conseil d'administration et de l'équipe des salariés je vous souhaite pleins de beaux projets et des débats participatifs dans vos cuma.



Jean-François GAHERY  
Président de la FDcuma 53

## GROS PLAN

### La cuma du Siècle

Le 25 janvier 2024, la FDcuma a organisé une porte ouverte. 190 élèves venant de six établissements mayennais se sont ainsi retrouvés à la cuma du Siècle de Congrier.

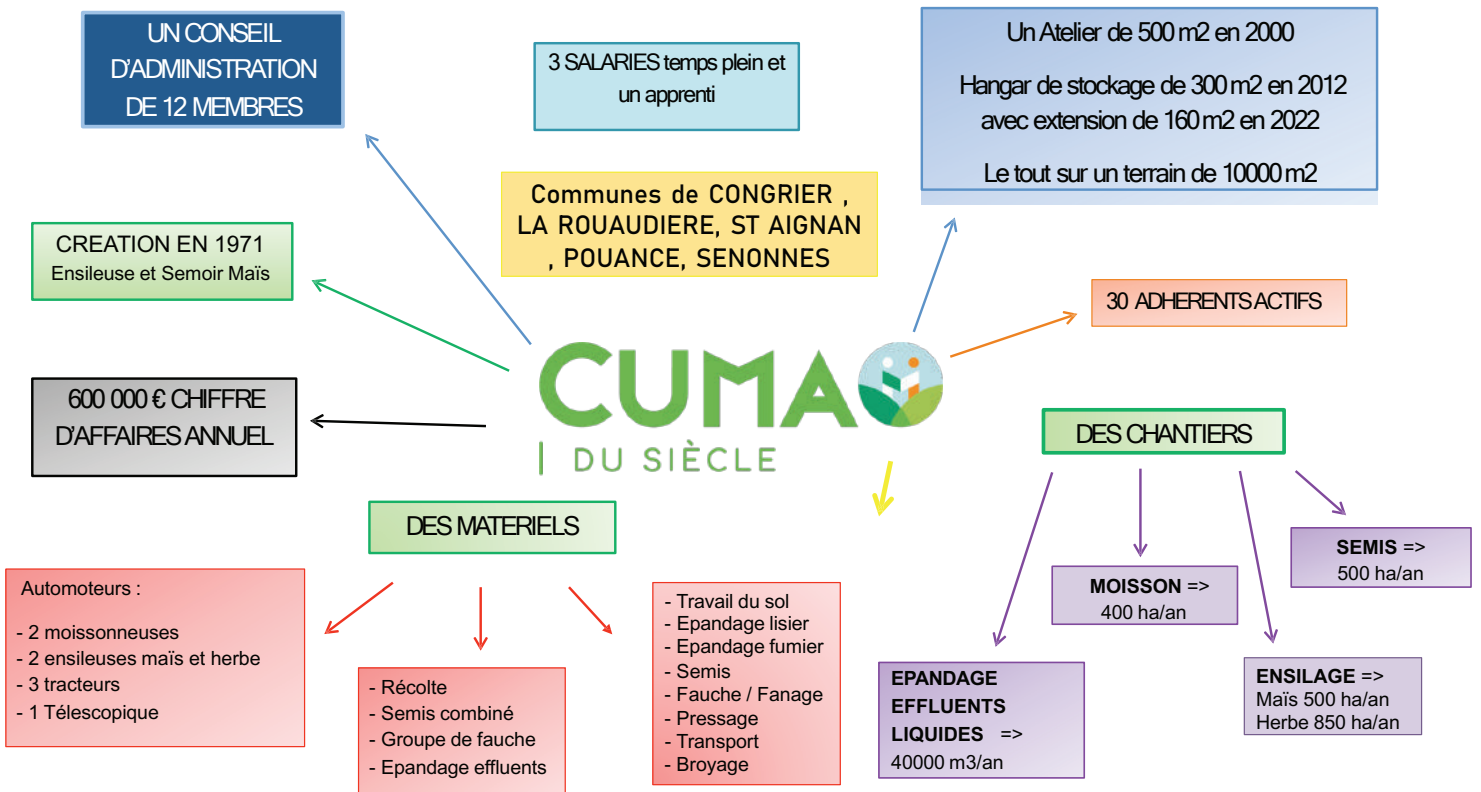


**Sept classes du CAP au BTS et deux groupes en formation pour adulte ont découvert les possibilités offertes par les cuma.**

Après une présentation générale de Benoît Bruchet, le directeur de la FDcuma 53 et Gérardus De Groot le président de la cuma du Siècle, les élèves ont découvert les solutions proposées par les cuma pour maîtriser les charges de mécanisation et limiter le temps de travail des adhérents.

Les salariés et responsables ont exposé le fonctionnement des activités : épandage de lisier, semis de couverts et cultures d'automne, récolte de l'herbe avec un groupe de fauche, ainsi qu'un atelier moisson.

Merci à la cuma du Siècle pour son accueil. nous vous donnons rendez-vous le 30 février 2025 pour la prochaine édition.



par Vincent Fauchoux

## VIE DES CUMA



Bernard Lion, tenant symboliquement la 1<sup>ère</sup> pierre de la cuma, entouré des administrateurs et des salariés de la cuma



Des adhérents devant la pelleteuse avec tête d'abattage

## cuma CEPVIL : plein de projets pour 2024

L'Assemblée Générale de la cuma CEPVIL se tenait le 5 décembre 2023 à Origné.

Renouvellement d'une déchiqueteuse (arrivée prévue pour septembre 2024) et du tracteur (arrivée prévue pour février 2024), création d'une activité d'abattage (pelleteuse de location avec tête d'abattage) et même aménagement dans un nouvel atelier à la Baconnière, les projets ne manquent pas à la cuma départementale.

L'Assemblée Générale s'est conclue avec un mot de Damien Hardy, le président de la cuma, pour Bernard Lion, administrateur historique, qui quitte la cuma après 27 années de bons et loyaux services.

L'après-midi, quant à lui, a été consacré à la démonstration de la pelleteuse avec tête d'abattage, afin de présenter la nouvelle activité aux adhérents de la cuma.

Cette nouvelle activité est ouverte aux adhérents de la cuma et aux agriculteurs pas encore adhérents. Le choix s'est orienté vers une tête d'abattage équipée de disques couteaux de marque Gilbert, capable d'intervenir sur les têtards (émousses) et les cépées (talles), et qui permet de respecter la repousse des arbres sans être trop exigeant en termes d'entretien pour les chauffeurs. Pour plus d'informations : cumacepvil.fr.

par Olivier Benoit

## ACTUALITÉS

## Compensation agricole collective : les cuma très concernées...

En 2014, la Loi d'avenir pour l'agriculture a créé un nouvel outil de préservation des terres agricoles : la compensation agricole.



La compensation agricole vise à faire bénéficier l'économie agricole de l'exigence « éviter, réduire et compenser » (ERC) lorsqu'un projet d'aménagement ou de construction entraîne l'artificialisation de terre agricole.

L'exigence ERC appliquée à l'agriculture, reconnaît l'existence d'un préjudice collectif économique, non réparé par les indemnités individuelles versées aux exploitants. Elle vise à réinterroger le projet et à éviter les impacts sur l'économie agricole territoriale.

### Les cuma comme bénéficiaires des mesures de compensation

Le montant de la compensation doit être réinjecté dans l'économie agricole soit via des projets collectifs (portés par des structures regroupant plusieurs exploitants) soit par des exploitations engagées dans une démarche collective.

Cette somme est affectée à des projets apportant une valeur ajoutée pour l'économie agricole du territoire et doit compenser prioritairement la filière agricole impactée. Les projets sont examinés au regard des réalités du terrain en prenant en compte les besoins et aspirations des entreprises agricoles et des acteurs économiques.

### Les cuma peuvent donc être bénéficiaires de ces fonds

La compensation collective agricole peut permettre de réaliser des projets collectifs structurants. Quelques exemples sont déjà concrétisés comme la construction d'un hangar de séchage de fourrage, le développement de filière bois, la construction ou la réhabilitation de hangar pour l'entretien du matériel qui améliore la performance des groupes.

Déjà 6 dossiers de compensation ont été réalisés sur le département de la Mayenne et à chaque fois la FDCuma et les cumasont informées pour présenter des projets finançables dans le cadre de ces compensations. Seize cuma ont fait des propositions de projets.

### Deux nouveaux territoires concernés :

- Pays de Craon => dossiers à déposer par les cuma avant le 6 avril 2024
- Secteur de Grez en Bouère (communes voisines du Pays de Meslay) => dossiers à déposer par les cuma avant le 1<sup>er</sup> juin 2024

par Benoit Bruchet



## Bascule Néocuma vers Mycuma Infinity

L'outil de transfert des données de Néocuma vers Mycuma Infinity est en cours de test.

Nous avons organisé une réunion d'information à ce sujet le 18 Janvier dernier avec la participation de 70 responsables de cuma.

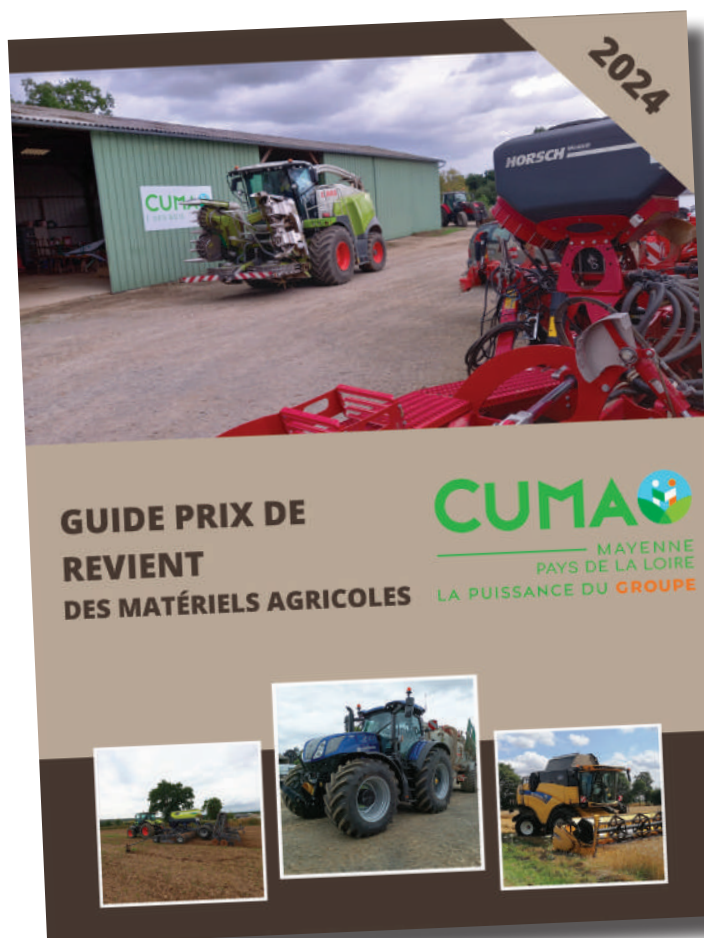
Début juin 2024, nous allons nous former en interne avec quelques comptables du Cerfrance pour tester l'utilisation du logiciel et débiter le basculement d'une vingtaine de cuma vers Mycuma Infinity

Nous proposerons un programme de formations pour les trésoriers à partir de novembre 2024.

En attendant le basculement complet sur les nouveaux outils, les outils actuels continuent de fonctionner (Néocuma, Résacuma et Chronocuma).

Nous pouvons fournir le support présenté le 18 janvier pour les cuma qui le souhaitent sur simple demande.

*par Benoît Bruchet*



Le guide prix de revient 2024 est disponible

 **myCUMA**  
LINK

CUMA ET MATÉRIELS, PRÈS DE CHEZ VOUS EN 1 CLIC

Accéder à toutes les cuma de France, par zone géographique ou par matériel et au plus grand parc machines de France Intercuma : optimisez le parc machines de votre cuma



[link.mycuma.fr](https://link.mycuma.fr)

## EMPLOI



## Hausse du SMIC

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le SMIC a augmenté de 1.13%, pour suivre l'évolution de l'inflation. Le SMIC horaire s'établit donc désormais à 11.65€/h soit 1766.96€ mensuel.

Les deux premiers paliers étant sous ce niveau, ils passent de fait à 11.65€. Un avenant 8 à la Convention Collective Nationale est en préparation pour rehausser tous les paliers. Ce texte en attente de publication au Journal Officiel devrait être mis en application d'ici le printemps.

## Mise en application de l'Accord Collectif Territorial

Différents textes conventionnels et accords viennent se superposer en matière de droit du travail pour les salariés de cuma, en Mayenne notamment :

- le droit du travail français
- l'accord de 1981
- la Convention Collective pour les salariés de cuma de Bretagne et Pays de la Loire
- la Convention Collective Nationale

Depuis la mise en place de cette dernière, les représentants des employeurs cuma ont proposé de mettre en cohérence la Convention cuma datant de 2001 avec la Convention Collective Nationale. Ainsi le texte mis en application au 1er juillet 2023, a pour vocation de faciliter la lecture et le choix du texte le plus avantageux pour le salarié, la salariée, mais il ne change rien à leurs acquis : ancienneté, prime annuelle, congés spéciaux... Cet accord est disponible sur notre site internet.

## Aide à l'apprentissage reconduite en 2024

L'Etat a acté la reconduction de l'aide à l'apprentissage pour 2024 avec les mêmes conditions. Ainsi tout employeur d'un(e) nouvel(le) apprenti(e) sur l'année pourra bénéficier d'une aide de 6000€, quelque soit le niveau d'études ou l'âge de l'apprenti (e).

## Défi emploi, une aide toujours possible

Ocapiat, l'organisme qui gère les fonds de formation des salariés de cuma, entre autre, propose une aide financière à l'accueil et à l'intégration des salariés entrant dans une nouvelle structure. Cette aide peut aller jusqu'à 1490€. Les cuma qui embauchent donc un(e) salarié(e) à temps plein en CDI ou CDD de plus de 6 mois peuvent en bénéficier. N'hésitez pas à venir vers nous pour échanger sur les modalités pratiques.

par Héléna Noël

## MACHINISME

## Subvention pcae

La prochaine période pour déposer un dossier PCAE est prévue du 1<sup>er</sup> février au 26 avril 2024.



Le dépôt du dossier se fait en ligne, il est plafonné à 150 000 € d'investissement par dossier sachant qu'une cuma ne pourra déposer que 2 dossiers sur les 5 ans du plan PCAE. Nous vous incitons donc à bien réfléchir lors d'un dépôt pour se rapprocher du plafond.

## LES INVESTISSEMENTS CONCERNENT LES MATÉRIELS NEUFS :

Atelier, bineuse, herse étrille, houe rotative, rouleau destruction de couverts végétaux (typa Faca), GPS avec une précision inférieure à 3 cm associé à un outil, option DPA et régulation sur distributeur engrais, équipement d'épandage de lisier (rampe ou enfouisseur), andaineur soleil ou tapis, retourneur d'andain d'herbe, combi presse enrubanuse, autochargeuse, semoir semis direct, strip till, récupérateur menu paille, coupe flexible ou à tapis pour moissonneuse,

## SELON LES INVESTISSEMENTS, LE TAUX DE L'AIDE VARIE DE 20 À 40 %

Pour obtenir cette aide, plusieurs points sont à respecter :

- Remplir le formulaire de demande,
- Fournir les pièces annexes : liste des adhérents, deux devis/matériel, RIB, ...
- Remplir 4 autos diagnostics par 4 adhérents de la cuma
- Avoir suivi une formation de 2.5j sur l'agro écologie multi performance

Maintenant, il est possible de signer un bon de commande, avant le dépôt du dossier.

Par contre, les délais d'instruction sont très longs pour obtenir l'avis favorable (9-12 mois après date butoir).

Soyez vigilant pour le paiement, il faut avoir reçu l'accord de la région avant tout paiement.

**N'hésitez pas à contacter la FDcuma pour vous aider à monter les dossiers.**

## SUBVENTION SÉCATEUR

Dans le cadre de Liger Bocage, la région permet de financer l'achat de sécateur sur tout le département à hauteur de 80 % de l'investissement neuf. Le dépôt du dossier se fait en ligne. Aucun achat n'est possible avant le dépôt et accord de la région.

Le dépôt doit être fait à l'année civile soit 2024.

Pour obtenir cette aide, plusieurs points sont à respecter :

- Remplir le formulaire(en ligne)
- Fournir les pièces annexes : liste des adhérents, deux devis/matériel, RIB, ...

**N'hésitez pas à contacter la FDCuma pour vous aider à monter les dossiers**

## EDITION DU GUIDE PRIX DE REVIENT CUMA 53

Le guide des prix de revient des cuma 53 a été édité et envoyé début janvier à chaque président de cuma.

Ces références sont obtenues grâce à la consolidation de données comptables 2022 issues des 160 cuma du 53. Ce sont des chiffres réels et constatés !

Lorsqu'il s'agit d'envisager de nouveaux investissements, ces chiffres doivent être pondérés à la hausse !

En effet, les prix des matériels neufs, du carburant et de l'entretien ont augmenté de façon importante.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets d'investissements.

*par Hervé Masserot*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le 20 juin 2024 à Port-Brillet

## VALORISER LES COUVERTS VÉGÉTAUX POUR UN COMPOSTAGE DE SURFACE

Le 22 mars 2024 à Astillé  
sur inscription auprès de la FDCuma 53



### UN(E) CHAUFFEUR MÉCANICIEN

**Vous souhaitez travailler :**

- Avec du matériel performant
- Auprès d'agriculteurs adhérents
- Autour de missions variées
- En autonomie
- Avec une souplesse dans votre organisation
- Pour un salaire attractif

**Alors ce poste est pour vous :**

La cuma des Quatre Routes recherche un(e) chauffeur mécanicien. Vous aurez pour mission la conduite des automoteurs et des tracteurs avec matériels attelés, l'entretien du parc matériel de la cuma. Travaux dans une équipe de quatre salariés. Le travail se fera en lien avec les responsables de la cuma mais demande une autonomie dans la gestion quotidienne.

- Expérience demandée
- Compétence mécanique souhaitée
- Rigueur et discrétion indispensables dans le travail

- CDI temps plein
- 35h annualisées sur l'année
- 13<sup>ème</sup> mois
- Rémunération en fonction de la grille de la Convention Collective cuma et évolution en fonction des compétences et de la motivation

**Poste à pourvoir dès que possible**

Envoyer votre candidature et votre CV à M le Président de la cuma des Quatre Routes – Clée – 53200 Saint Fort - Château Gontier sur Mayenne Contact : Tanguy BRUAND - 06 84 74 70 24 [tanguy.bruand.bb@gmail.com](mailto:tanguy.bruand.bb@gmail.com)

### UN(E) CHAUFFEUR

Chauffeur cuma disponible pour conduite ensileuse sur le secteur nord Mayenne.

Période ensilage herbe et maïs 2024

Chauffeur expérimenté

Contactez la FDCuma 53



PARTAGEONS L'INNOVATION PRÈS DE CHEZ VOUS

# 2024

Rendez-vous le 16 mai 2024  
à Beuzevillette en Seine-Maritime



## GUIDE DES PRIX DE REVIENT DES MATÉRIELS EN CUMA

EDITION OUEST 2023

Et en ligne sur  
[www.gprcumaouest.fr](http://www.gprcumaouest.fr)



Calculez le coût de votre chantier complet



C'est une application simple et gratuite

[www.cumacalc.fr](http://www.cumacalc.fr)



**DÉLÉGUER MES CHANTIERS**

Combien ça coûte ?  
Combien de temps je gagne ?

RÉPONSES EN UN CLIC

**Mécaflash**  
travail

## CONTACT

**Benoit Bruchet**  
Direction, partenariat, territoire et mécanisation

**Sophie Helleux**  
Administration et finances

**Sophie Dion**  
Secrétariat et administration des cuma

**Manon Pierre et Florence Gournay**  
Secrétaires administratives et gestionnaires de paie

**Hélène Noël**  
Animatrice emploi et communication

**Hervé Masserot**  
Références machinismes, démonstration, éco-énergie,  
et expertise épandage

**Olivier Benoit et et Gustavo Leite Pinto**  
Relais bois-énergie et environnement

**Vincent Fauchoux**  
Animateur service pulvérisateur et résacuma

# INFOCUMA

Journal d'information  
de la fédération des cuma de la Mayenne  
Parc Technopole de Changé - rue Albert Einstein  
BP 36135 - 53061 Laval cedex 9  
02 43 67 37 34 - [fd.53@cuma.fr](mailto:fd.53@cuma.fr)



Directeur de la publication : Benoit Bruchet  
Réalisation : service communication FRcuma Ouest  
Tirage : 500 exemplaires

[www.mayenne.cuma.fr](http://www.mayenne.cuma.fr)